

Rapport de l'organe de révision

APACH : association des propriétaires d'appartements et chalets du Haut-Plateau

Exercice 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous avons procédé au contrôle de votre comptabilité pour l'exercice 2023 en nous basant sur :

Le relevé bancaire (BCV) et pièces comptables y relatifs ;
Les documents et factures qui nous ont été remis.

Nous délivrons le présent contrôle en toute bonne foi et formulons les réserves d'usage pour le cas où certains documents, de nature à modifier le résultat de l'exercice ainsi que la situation de fortune au 31 décembre 2023, n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Sur cette base nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes tels que présentés avec un résultat positif de CHF 10'459.60.

Crans-Montana, le 14.10.2024


Montanagest sarl